

Les Chambres d'agriculture pour un développement raisonné, progressif et encadré de l'agrivoltaïsme

Réunies en session le 30 novembre 2023, les Chambres d'agriculture ont adopté leur stratégie de développement de l'agrivoltaïsme dans les territoires, en présence d'Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la transition énergétique.

Les Chambres d'agriculture partagent l'objectif de transition énergétique sous réserve qu'il soit compatible avec la défense de la souveraineté alimentaire et la protection du foncier agricole.

Les Chambres d'agriculture, ont partagé une vision commune du développement de l'agrivoltaïsme, qui se déclinera localement, en lien avec les autres acteurs gestionnaires des espaces naturels et forestiers, les collectivités territoriales et les opérateurs de l'énergie.

Elles proposent ainsi :

- Que les projets agrivoltaïques soient sélectionnés selon des critères agronomiques en veillant à maintenir la quantité et la qualité de la production végétale ou animale sous les panneaux.
- Que tout développement agrivoltaïque constitue une opportunité économique qui doit être partagée entre les acteurs des territoires (exploitants, propriétaires, habitants...).
- Qu'un suivi agronomique, technique et économique des installations soit réalisé permettant ainsi l'acquisition de références, compilées au sein de l'Observatoire National de l'Agrivoltaïsme. Une priorité sera donnée aux développeurs en capacité de fournir des références robustes sur les impacts agricoles des projets agrivoltaïques qu'ils portent.

Les Chambres d'agriculture préconisent une montée en puissance progressive des installations agrivoltaïques permettant d'acquérir des références robustes.

Elles seront vigilantes sur le fait que des sanctions claires soient établies et appliquées le cas échéant, pour se prémunir contre des projets « alibi ».

« L'agrivoltaïsme est une opportunité pour répondre aux enjeux de la planification écologique. Cette nouvelle technologie doit se concevoir comme une véritable symbiose entre système agricole et production photovoltaïque. Son développement doit être progressif pour capitaliser les expériences et améliorer les techniques. »

Sébastien Windsor, président de Chambres d'agriculture France

Contact Presse

Chambres d'agriculture France

Iris Roze – 09 86 02 26

iris.roze@apca.chambagri.fr

www.chambres-agriculture.fr

Rejoignez-nous sur :

